

Valérie Melin, doctorante en sciences de l'éducation Laboratoire Experice Paris 13/Nord
Valerie-melin@orange.fr

L'évaluation du raccrochage de l'élève entre parcours social imposé et trajectoire biographique singulière : quels problèmes méthodologiques et déontologiques? Quels enjeux politiques et sociaux ?

Introduction

Réfléchir sur l'évaluation suppose de s'interroger sur la nature de l'objet sur lequel elle porte, en l'occurrence ici sur le raccrochage. Or sa définition est tout aussi difficile et problématique que celle du décrochage auquel il renvoie et s'oppose. Ces définitions relèvent, en effet, l'une et l'autre d'une construction sociale et institutionnelle associée à différents usages ou fonctions, en particulier celle de repérer des publics en marge et de remédier à leurs difficultés. Elles constituent, par ailleurs, l'une et l'autre une forme d'étiquetage. Le décrochage renvoie à une stigmatisation qui dénonce un échec socialement inacceptable et le raccrochage à une normalisation qui répond positivement à l'injonction à l'efficacité sociale. Il semble donc très difficile d'accéder à la connaissance de ce qu'est le « raccrochage » dont l'analyse subit le prisme de déformations gestionnaires et prescriptives. Du point de vue de l'institution, évaluer le raccrochage des jeunes est une nécessité afin de justifier l'investissement matériel et humain que représente une structure de raccrochage. Il s'agit alors d'évaluer l'efficacité d'une rescolarisation qui restaure la continuité d'un parcours de formation interrompu par le décrochage et qui conduit à un diplôme consacrant un niveau reconnu suffisant pour assurer une intégration sociale ultérieure. Un tel mode d'évaluation, du fait même de ce sur quoi il porte, se construit prioritairement sur des indicateurs objectifs qui rendent compte de la restauration de la posture d'élève et de sa capacité à réaliser les objectifs de l'école en termes de diplôme, proposés par la structure scolaire d'accueil. Ce type d'évaluation ne se préoccupe pas ou très peu de la compréhension du processus biographique subjectif à l'œuvre dans la temporalité du raccrochage. Les difficultés rencontrées par les jeunes lors de leur reprise d'études, et la plupart du temps persistantes, témoignent de la complexité de ce processus. Dans quelle mesure est-il possible de construire une évaluation du raccrochage qui, au delà de l'impératif gestionnaire, satisfasse à des exigences scientifiques et éthiques ?

1° L'évaluation du raccrochage : une double perspective

L'évaluation du raccrochage suppose la prise en compte des attentes de l'institution qui s'engage financièrement dans la mise en place de dispositifs expérimentaux comme le Micro-lycée de Sénart, dédié à la rescolarisation d'un public spécifique, les « décrocheurs ». Un retour sur investissement est nécessaire. Pour que les décrocheurs puissent saisir la seconde chance qui leur est ainsi offerte, leurs besoins spécifiques doivent être pris en compte par le dispositif. L'évaluation du raccrochage doit s'analyser du point de vue de l'institution et de ses acteurs, d'une part, et du point de vue des sujets qui sont les bénéficiaires de ce dispositif de formation, les « décrocheurs », d'autre part.

Raccrochage et obtention du baccalauréat : l'efficacité vue du point de vue du dispositif institutionnel

Pour construire l'évaluation du raccrochage du jeune, il est nécessaire de rendre compte du cadre institutionnel dans lequel il a lieu. Le Micro-Lycée de Sénart se caractérise par une rescolarisation tournée vers la préparation du baccalauréat. Evaluer le raccrochage des jeunes qui passent par le Micro-Lycée de Sénart, c'est d'un certain point de vue évaluer le dispositif de formation qu'il constitue et dont la spécificité est le raccrochage lui-même au travers de la préparation du baccalauréat. Evaluer ce dispositif consiste à déterminer dans quelle mesure il propose une formation génératrice de véritables compétences, de véritables connaissances, de véritables changements, eux-mêmes générateurs d'insertion et de performance. Nous nous intéresserons à deux objectifs particuliers visés par le Micro-Lycée de Sénart, le raccrochage lui-même, comme principal changement attendu, et l'obtention du baccalauréat comme indice de compétences et de connaissances acquises et comme manifestation d'un raccrochage réussi. Si le raccrochage se définit sommairement comme le fait de pouvoir aller jusqu'au bout des études qu'on a choisies en fréquentant l'établissement où on les fait, on constate que le raccrochage a des significations plurielles qui dépendent de la représentation qu'on se fait du décrochage. Si l'obtention du baccalauréat est le marqueur factuel le plus significatif de l'acquisition des compétences et des connaissances visées, on en mesure néanmoins les limites. Le baccalauréat ne garantit aucunement l'appropriation effective du savoir. Rien ne garantit non plus l'acquisition de compétences en lien avec l'expérience de la scolarité et la mise en œuvre de pratiques spécifiques au métier d'élève. Une compétence n'est pas acquise une fois pour toute. Sa mobilisation dépend de contextes et de situations favorables. Si le baccalauréat conclut le cycle des études secondaires, il a néanmoins pour vocation d'ouvrir les portes d'un nouveau type de formation. Il bénéficie d'une valeur symbolique importante d'un point de vue social et représente une reconnaissance à atteindre. Néanmoins, il ne constitue pas un aboutissement mais une étape dans un parcours voué à se poursuivre selon la logique de l'institution. Si le raccrochage signifie aller au bout des études qu'on s'est proposé, il faut pour l'évaluer prendre en compte le devenir post-bac des élèves et leur capacité à poursuivre des études universitaires.

Retour à la formation d'adultes émergents : l'efficacité vue du point de vue des sujets formés

L'efficacité d'un système de formation concerne aussi la prise en compte des caractéristiques et des besoins de ceux qui sont formés. Il faut qu'ils puissent s'y reconnaître pour adhérer aux objectifs de la formation, approuver les moyens proposés pour les atteindre et coopérer pleinement. Le public du Micro-Lycée de Sénart qui est constitué de jeunes anciens décrocheurs, âgés de 17 à 25 ans, aspirant à une rescolarisation, a des spécificités marquées. Même si la structure de raccrochage du Micro-Lycée préparant au baccalauréat, s'inscrit dans le droit fil de la formation initiale, les jeunes qui y sont scolarisés, reprenant des études après un arrêt, se trouvent de fait dans la dynamique de la formation continue qui repose sur un engagement et une transformation identitaire. Le jeune en situation de raccrochage n'est pas simplement un élève qui s'instruit et prépare un examen ; il est un adulte émergent, assez souvent socialement autonome, ou en quête d'autonomie, qui a le projet de se former, en vue d'une insertion professionnelle et sociale. Il doit construire ce projet en prenant en compte sa situation personnelle et ses moyens. On peut ainsi considérer le raccrochage comme un processus par lequel un jeune peut se changer ou se transformer de manière dynamique pour devenir acteur d'un projet de formation qui s'inscrit dans son projet de vie. Le raccrochage constitue pour le jeune ayant « décroché » l'opportunité de prendre du recul par rapport à son vécu et à sa pratique de l'école et la possibilité de repenser et de reconstruire son projet de

formation. A un niveau individuel, la formation sera efficace si la personne formée, le jeune en situation de rattachement, peut se développer et trouver son épanouissement en mettant en œuvre son projet dans ses cadres d'existence. L'efficacité de la formation dont la caractéristique est de mobiliser fortement l'acteur, dépend tout particulièrement de lui. Il doit apprendre à faire des choix, à se donner des priorités, à clarifier des objectifs personnels et à les communiquer aux enseignants en situation de formateurs. Elle requiert un dispositif d'accompagnement, parallèle et articulé à l'enseignement. Cette efficacité qui se marque par une réussite qui entremêle des aspects scolaires, éducatifs et sociaux, ne peut être véritablement perçue qu'à long terme, bien au delà de l'obtention du baccalauréat et de la sortie du Micro-Lycée de Sénart. Elle s'inscrit dans un projet de vie d'abord indiscernable et dont la configuration est toujours en mouvement, et dans une dynamique identitaire dont les effets demeurent longtemps insensibles.

2° Construction de l'évaluation du rattachement entre objectivité et subjectivité : la plurivocité du « rattachement » comme problème méthodologique

Les enseignants des structures de rattachement, en tant que relais institutionnels, ont parmi leurs missions celle de déterminer dans quelle mesure les élèves rattachent ou non. Ils évaluent pour opérer des classifications et des tris en s'appuyant sur des critères suffisamment généraux et objectivables pour permettre des comparaisons entre les élèves et ainsi justifier le maintien d'un élève dans la structure ou son départ. L'évaluation contribue aussi à construire une analyse partagée de la situation scolaire du jeune et de son engagement dans sa scolarité. Ainsi, dans les structures de rattachement qui agissent sur et avec un public d'anciens décrocheurs, le terme de « rattachement » configure avant tout des pratiques d'évaluation. Mais l'expérience individuelle que le jeune fait du rattachement et de son articulation avec le décrochage est toute autre. La singularité des histoires de vie et les ressorts complexes de l'intériorité jouent un rôle central dans le vécu et la représentation du rattachement.

Evaluation du rattachement par les acteurs institutionnels et représentations du décrochage : quelle objectivité ?

Ce type d'évaluation convoque dans les usages qui en sont faits des représentations diverses en lien avec celles du décrochage. Il est donc nécessaire d'étudier comment le rattachement s'évalue en fonction de représentations spécifiques du décrochage que s'en font les acteurs institutionnels. Une première représentation du décrochage envisage l'arrêt des études en cours de cycle secondaire comme un manquement à la norme sociale d'une scolarité achevée. Cette norme sociale est définie par la fin des études secondaires et en particulier par le baccalauréat. On tend alors à évaluer le rattachement scolaire à partir de l'analyse d'un parcours balisé, identifiable et validé par le passage d'étapes successives dont l'obtention du baccalauréat fait partie. Le décrochage scolaire est aussi envisagé comme un concept opératoire qui permet de dessiner les contours d'une population à risque qu'il convient de repérer. Dans ce cadre de représentation, le rattachement témoigne de la suppression d'une caractéristique anormale et son évaluation confine à l'exercice d'un contrôle qui mesure l'adéquation à une certaine conformité. Le décrochage peut encore renvoyer à une construction institutionnelle qui repose sur le repérage des élèves en marge, c'est à dire en difficulté avec l'école et ses normes, y compris celle de l'apprentissage, et qui considère l'absentéisme comme son symptôme. Le parcours achevé de la scolarité constitue dans ce contexte la manifestation extérieure d'un phénomène psycho-sociologique, à savoir une affiliation retrouvée avec l'école et le savoir qu'elle dispense. On donne alors au décrochage

et au raccrochage une dimension fonctionnelle. L'indicateur d'achèvement par la certification de fin d'études avec diplôme ou pas, est déterminant. Le critère de certification vise avant tout à donner une définition opérationnelle qui permet la mesure statistique. Ces catégories permettent de situer le jeune et d'agir. Le « décrocheur » représente, en dernier lieu, la nouvelle figure de l'élève à problèmes. Dans une structure comme le Micro-Lycée de Sénart, on tend à penser le décrochage comme le reflet des insuffisances de l'institution scolaire et le « décrocheur » comme la victime d'un système défaillant. Le jeune décrocheur en situation de raccrochage devient en quelque sorte l'enjeu d'un conflit idéologique et son témoin. On ne peut que concéder la nécessité d'une objectivité de l'évaluation. L'évaluateur a intérêt à savoir exactement ce qu'il évalue et l'évalué a intérêt à ce qu'on reconnaisse qui il est et ce qu'il fait. Mais dans les pratiques effectives de l'évaluation, on constate, comme le souligne Gérard, que l'objectivité de l'évaluation est impossible. Les résultats évalués sont différents parce qu'ils dépendent de la conception que l'évaluateur se fait du résultat visé, à savoir le raccrochage, et qui oscille entre opérationnalité et idéologie. La diversité, voire l'instabilité de la représentation du raccrochage rend problématique son évaluation objective¹. On peut se demander même si le raccrochage peut être un objet de connaissance sur lequel nous puissions être véritablement informés en vue de son évaluation puisque la détermination de son contenu est travaillée par l'impératif de contrôle d'une institution, des enjeux sociaux d'intégration et de régulation.

Une évaluation pensée comme la compréhension du processus de raccrochage et reposant sur une démarche nécessairement rétrospective

On peut aussi envisager le raccrochage comme le processus de restauration d'une continuité biographique après la rupture que représente le décrochage. Le processus de raccrochage s'inscrit au contraire dans la temporalité d'une biographie individuelle qui interroge l'articulation entre le passé et l'avenir et qui est mise en demeure de réfléchir le passé dans l'acte même de construire le projet qui dessine les contours de son devenir. Le jeune met à l'épreuve la cohérence entre l'espace scolaire porteur de tant d'implications, où il rencontre de nouveaux acteurs institutionnels, et son projet de soi qui intègre l'expérience du passé. L'évaluation du raccrochage entendu comme processus de restauration d'une continuité biographique est, dans ce contexte, subjective. Elle engage la compréhension de la dynamique identitaire en situation de raccrochage et elle repose sur le recueil d'informations que rend possible un entretien biographique. On peut même ajouter qu'il s'agit d'un processus d'évaluation intersubjectif puisqu'il repose sur l'échange par lequel le jeune en tant que sujet réfléchit et reconstruit son histoire de vie. L'évaluation consiste alors non pas à mesurer mais à donner du sens² et vise selon son étymologie latine e-valuere- faire ressortir la valeur de ce qui est évalué. On va en particulier s'intéresser au sens que prend le raccrochage pour le sujet concerné et chercher à comprendre la dynamique et les tensions identitaires à l'œuvre dans le processus de raccrochage dont il fait l'expérience.

Cette restauration d'une continuité biographique qui engage la réalisation d'un projet de formation et qui suppose une persévérance dans ce projet, donne à la rescolarisation la forme d'une réorientation. Selon les termes même de Boutinet (2007), « le projet actuel se donne comme lecture renouvelée, réaménagée d'un projet plus ancien non abouti et laissé quelque part en trace dans la mémoire biographique donc saisissable par le travail de biographisation,

¹ L'objectivité de l'évaluation, si elle était réalisable, pourrait même s'avérer délétère car elle pourrait déboucher sur une standardisation extrême de situations et des profils. Selon Perrenoud (1984), « Le flou des échelles d'appréciation est le jeu de l'engrenage pour éviter que la machine ne se bloque ».

²Ardoino (1976)

quitte à ce que cette saisie s'accompagne d'une métamorphose de la mémoire ou de l'expérience ».

Ce travail de biographisation n'est pas facile à réaliser. L'expérience du décrochage et les événements traumatiques de la vie relève souvent d'un indicible et l'accès à la verbalisation prend des mois voire parfois plusieurs années. Il est nécessaire de travailler sur le vécu de l'échec pour que la configuration d'un devenir puisse s'opérer. Boutinet souligne que les personnes les plus vulnérables ont beaucoup de difficulté à se donner la possibilité d'un futur, à ouvrir des perspectives d'un projet de formation et à maintenir la dynamique d'engagement dans le projet de formation. Ce travail de biographisation est néanmoins nécessaire pour comprendre ce qui est en jeu dans le processus de raccrochage et pour l'évaluer.

Parcours de raccrochage et engagement dans la formation : des paradoxes

L'étude de certains devenirs d'élèves montre que le raccrochage avéré du point de vue du parcours est en réalité illusoire et stérile du fait de problématiques identitaires complexes. L'obtention du bac même si elle représente l'achèvement normalisé de la scolarité, ne suffit pas. Une élève, en particulier, a manifesté à la fois une grande faculté d'adaptation à la structure et aux modalités scolaires et un très bon niveau de réussite. Ces facteurs ont incité l'équipe à considérer qu'elle avait retrouvé une posture scolaire efficace et raccroché dès son intégration dans la structure. Le baccalauréat réussi, elle n'a pas pu, ni su poursuivre ses études malgré un projet d'orientation solide et réalisable. Un conflit identitaire majeur l'a empêchée de réaliser ses aspirations universitaires. Elle a végété, selon ses termes, dans un poste de surveillante pendant plusieurs années, souffrant du vide de sa vie. Elle s'est installée dans une forme de renoncement résigné qui est éclairé depuis peu par la maternité.

Réciproquement d'autres situations singulières démontrent que des parcours de décrochage réitérés peuvent masquer une aspiration à la formation qui finit par aboutir.

Après quelques mois de présences perlées au Micro-Lycée, une élève a pris la décision d'interrompre sa scolarité sans l'avoir achevée en décrochant le baccalauréat. Elle a reconnu ne pas s'en être approprié le projet. En difficulté avec l'institution scolaire, elle a préféré l'école de la vie et une expérience professionnelle dans le secteur social qui l'avait toujours intéressée. Elle s'est engagée dans une formation diplômante qui lui a coûté sur le plan identitaire. En effet, si elle s'épanouissait dans son activité de stage, elle avait la plus grande peine du monde à assumer la formation théorique qui la faisait retourner à l'école. Elle n'a pas raccroché scolairement mais s'est accrochée à un projet de formation qui avait du sens par rapport à son projet de vie. L'importance identitaire de ce projet (elle voulait devenir travailleur social) lui a permis de négocier avec son rejet de l'institution scolaire et de la transmission.

La construction de l'évaluation du raccrochage soulève donc un questionnement méthodologique. Il semble en effet difficile de réduire l'évaluation du raccrochage du jeune à la simple analyse objective d'un parcours. Il est nécessaire de prendre en compte la trajectoire biographique, en tant que dynamique réflexive d'un sujet qui configure la trame des événements constituant son existence et son identité en interaction avec le contexte social où son expérience se situe. Cette trajectoire biographique ne peut se comprendre qu'après coup. Elle témoigne de la réalité du devenir des jeunes en situation de raccrochage dont le projet de formation est inséparable de la singularité d'un chemin qui articule sur un mode paradoxal et transactionnel les déterminations d'une histoire scolaire et les hasards de l'existence. Le projet de réorientation propre au raccrochage se construit et se développe dans des environnements incertains et complexes. Ce projet intègre la possibilité de plusieurs scénarios et de plusieurs expériences qui supposent des ruptures et des rebondissements. Ce projet

renvoie à la complexité et l'atypicité des parcours d'adultes qui prennent tout leur sens dans l'effort rétrospectif et prospectif du sujet pour s'approprier sa trajectoire biographique.

3° Problèmes déontologiques, enjeux sociaux et politiques

Evaluer le raccrochage n'est pas sans effet sur ses acteurs, enseignants et élèves. L'évaluation qui est au cœur du dispositif de raccrochage peut affecter la capacité des jeunes à raccrocher, altérer la représentation de ce qu'ils sont en train de vivre et de construire. L'évaluation justifie la mise en place d'une contrainte managériale fondée sur l'injonction à devenir des acteurs rationnels et efficaces, qui contredit le processus d'émancipation associée à la formation. Assujettis à une évaluation constante et structurelle, les jeunes sont en grande difficulté pour devenir sujets et acteurs de leur formation et de leur intégration sociale en assumant la contingence créatrice de l'existence.

Evaluation du parcours et autorité extérieure : les enjeux de la contractualisation

L'évaluation du raccrochage du point de vue du parcours soulève un problème déontologique. Le mot parcours, rappelle De Gauléjac³, relève, en effet, de l'expertise et de la politique gestionnaire. L'évaluation d'un parcours se fait du point de vue d'une autorité extérieure qui statue pour un autre en contrôlant son efficacité et ses performances. Evaluer le raccrochage du jeune, c'est poser la question de l'efficacité de cette structure, inséparable de celle de la redevabilité de ses acteurs, enseignants et élèves, vis-à-vis de ses commanditaires et de ses financeurs, de l'Etat, en particulier, qui l'a rendu possible. Comme le souligne Jean-Claude Milner⁴, il n'y a pas d'évaluation sans un contrat qui repose sur l'équivalence stricte entre ce qui est échangé. Il s'agit ici d'échanger des moyens financiers et humains contre une efficacité sociale, celle des enseignants et celle des élèves. L'évaluateur est ici l'institution, c'est à dire les enseignants eux-mêmes ou d'autres représentants et l'évaluation pâtit nécessairement des interactions et des rapports de pouvoirs entre évaluateurs et évalués. Les jeunes évalués tendent à jouer le rôle attendu par l'institution au mépris de leur expérience effective pour valoriser leur implication et justifier le droit à être rescolarisés. La mission de réparation et de remédiation assignée aux enseignants les conduit à vivre avec difficulté les péripéties du raccrochage et le décrochage réitéré de certains élèves. Les enseignants ont du mal à comprendre la démobilité du jeune et sont souvent tentés de la nier pour promouvoir leur efficacité de professionnels spécialisés dans le raccrochage. La logique d'action s'oppose ici à la logique d'intelligibilité. Le désir d'efficacité requise peut ainsi interférer avec l'effort de compréhension de la dynamique de la rescolarisation, voire avec le processus de raccrochage lui-même. Celui-là se trouve lui aussi dans une position délicate puisqu'il est confronté à l'injonction de « raccrocher » ; il doit rendre des comptes à l'institution qui lui a offert une place. Il doit aussi se rendre des comptes à lui-même du fait même qu'il s'est engagé volontairement dans le projet de la reprise d'études. Sa présence irrégulière et son difficile investissement, manifestations des tensions entre son projet de scolarité et son projet de vie, inséparables du processus de raccrochage lui-même, l'incitent à considérer son parcours comme échec ou un semi-échec. Cet état d'esprit ne facilite pas un retour réflexif sur l'expérience vécue et tend à en déformer la nature et le sens puisque le jeune est constamment confronté à l'écart entre ce qu'il fait et ce qu'il devrait faire, à savoir ce que l'institution attend de lui. Il se trouve parfois dans un tel découragement qu'il décroche de nouveau. En outre, cette évaluation du parcours se donne nécessairement comme critère

³ De Gauléjac (2008)

⁴ Miller, J.-A., Milner, J.-C. (2010)

une efficacité à court terme qui veut mesurer une efficacité, c'est à dire le rapport entre les moyens engagés et les effets obtenus. Elle stigmatise, de fait, le caractère chaotique du parcours.

Des enjeux politiques et sociaux

Evaluer le raccrochage n'est pas sans enjeux politiques et sociaux. Les élèves « décrocheurs » en situation de « raccrochage » sont pris dans une dynamique d'altération, dans un mouvement qui vise la suppression d'un caractère identitaire au profit d'un autre. Evaluer le raccrochage, c'est donc s'intéresser à un processus d'individuation sur lequel l'institution intervient. Cette gestion des élèves en difficulté et en rupture repose sur la mise en projet qui peut devenir l'expression d'une nouvelle forme de contrôle de l'individu. Si proposer aux jeunes ayant décroché la possibilité de reprendre leurs études leur donne l'opportunité d'échapper à des étiquetages très pénalisants, évaluer le raccrochage peut contribuer à renforcer l'emprise de l'institution sur les individus. Il s'agit alors d'une emprise sur le devenir du jeune que l'institution accompagne, supervise, oriente, corrige et prévoit. Ce nouveau type d'emprise s'inscrit dans le cadre de l'évolution sociétale des quarante dernières années qui a considérablement accéléré les processus d'individualisation caractéristiques de la modernité. La dilution et l'effacement de la notion de rôle et l'affaiblissement des grandes institutions régulatrices contraignent les individus à construire par eux-mêmes le sens de leur activité sociale. Cet individualisme réflexif se traduit par une aspiration à la réalisation personnelle et par un parcours qui s'expérimente et se construit à partir des multiples possibles identitaires offerts par leurs appartenances sociales plurielles et diverses. Cependant cette autoréalisation individuelle, au lieu d'être seulement l'exercice d'une liberté et l'affirmation d'un droit, tend à devenir l'institution centrale du nouveau rapport que la modernité avancée installe entre l'individu et le social. Les individus doivent témoigner de leur capacité à s'adapter et à peser sur le cours de leur vie et sont conduits à s'attribuer, en particulier, les obstacles et les échecs qu'ils rencontrent dans leur vie sociale et professionnelle. L'exigence d'autoréalisation et de responsabilisation s'est renversée en une exigence instrumentalisée et institutionnalisée, visant à augmenter l'efficacité des acteurs sociaux et à assurer leur adaptation aux conditions de la production et du marché. Dès lors chacun est renvoyé à la construction réflexive de sa propre existence, c'est à dire à sa biographie entendue comme la représentation qu'en élaborent les acteurs et non plus comme le seul cours effectif de la vie. Les jeunes en situation de raccrochage sont confrontés à cette nouvelle normativité individuelle qui pose la continuité biographique et l'efficacité du projet et du parcours comme des exigences sociales et donc des facteurs d'inclusion. Ils sont tenus de rendre compte d'eux-mêmes et de leur parcours à travers des entretiens biographiques et se trouvent alors menacés par une aliénation sociale⁵. Le décrocheur en situation de raccrochage est confronté à des tensions identitaires entre ce qu'il était dans le passé, ce qu'il se considère être au présent, ce qu'il voudrait devenir, entre la façon dont il se voit et dont il pense qu'il devrait être. Ses récits biographiques se caractérisent donc par leur éclatement, leur discontinuité, leurs blancs, des tensions et des contradictions. Ces récits biographiques sont difficilement audibles dans leur authenticité par l'institution qui tend à réduire le jeune à l'artefact de l'élève et à négliger la complexité de l'identité. Les structures de raccrochage

⁵ Sigaut F (1990). L'aliénation sociale se produit dans le contexte suivant : alors que le sujet entretient un rapport de vérité avec la réalité et tâche d'être authentique, il se voit récusé par le jugement d'autrui. Confronté à un déni de reconnaissance, le sujet risque de perdre ses repères, écartelé entre son expérience personnelle qui l'exclut du monde social et le besoin d'intégration qui le pousse à nier sa propre réalité et à se déjuger. Cette aliénation sociale se caractérise par des états dépressifs qui s'apparentent, selon l'auteur, aux manifestations d'aliénation mentale.

illustrent l'omniprésence du récit biographique dans la société actuelle qui le convoque avant tout en tant qu'instrument de normalisation et de contrôle social de l'individu et non pas comme levier constructif et formatif d'un sujet autonome. S'y manifeste toute la difficulté de faire du récit biographique le moyen et le lieu d'une émergence et d'une émancipation du sujet et s'y trouvent interrogées les conditions éthiques de l'accompagnement du processus de raccrochage.

L'évaluation de la trajectoire biographique du raccrochage : entre travail d'auto-évaluation du sujet et évaluation de l'accompagnement du raccrochage

L'idée de trajectoire biographique suppose l'engagement d'un sujet dans la construction de son identité. Elle est inséparable d'une temporalité subjective et de sa mise en forme narrative⁶. Le récit confère au sujet une autorité et le renvoie à la responsabilité de nommer et de choisir qui constitue un pouvoir. Le sujet mis en travail structure le récit et en maîtrise l'interprétation. L'évaluation du raccrochage comme trajectoire biographique semble déontologiquement acceptable à partir du moment où elle est construite par le sujet lui-même qui revient sur son expérience de raccrochage et vise à comprendre la singularité de son processus dans le cadre d'un accompagnement qui fait de l'entretien un double espace heuristique⁷. L'accompagnant cherche à comprendre le processus de construction-reconstruction de soi du jeune qui opère ainsi dans le récit son propre « projet de recherche », à travers ce travail d'enquête sur lui-même et de mise en forme de soi. L'auto-évaluation du jeune qui biographie son raccrochage est inséparable d'une évaluation de l'accompagnement lui-même qui doit construire les conditions de cet espace heuristique. L'accompagnement relève d'une conduite maïeutique⁸ qui est censée faciliter chez l'autre l'accouchement de soi. Grâce à ce double espace heuristique, jeunes et accompagnants deviennent capables de déterminer ensemble, à partir de leurs points de vue respectifs, les indicateurs qui favorisent le raccrochage en tant que dynamique de formation et de socialisation. Ainsi dans le cadre du travail sur autrui, organisé autour des trois pôles⁹ que sont le contrôle, le service et la relation, la dimension relationnelle de l'accompagnement est primordiale et doit tendre vers une sorte d'égalité fondée sur la reconnaissance de l'autre, de son pouvoir de compréhension et transformation, et sur la dynamique intersubjective.

Conclusion : Faut-il évaluer le raccrochage ? Quelle évaluation peut-elle être légitime ?

Dejours nous met en garde contre l'évaluation, « procédé puissant qui médiatise les effets pervers de l'utilitarisme et de la rationalité cognitive instrumentale »¹⁰ et met l'accent sur le caractère destructeur de la survalorisation de l'évaluation quantitative et objective. Il ne faut donc pas séparer l'évaluation du parcours du jeune au moyen d'indicateurs de raccrochage de la compréhension de la trajectoire singulière qui se refuse à l'objectivation de la mesure et repose sur la construction biographique du sujet. Il s'agit d'étendre l'évaluation aux

⁶ Ricoeur (1983-1985)

⁷ Delory-Momberger « L'entretien de recherche biographique met ainsi en place une double entreprise de recherche, un double espace heuristique agissant l'un sur l'autre, celui de l'enquêté (ici le jeune) en position d'enquêteur de lui-même, celui du chercheur (l'accompagnant) dont l'objet propre est de créer les conditions et de comprendre le travail de l'enquêté sur lui-même. » in *Approches méthodologiques en recherche biographique*, conférence donnée dans le cadre de l'ASIHVIF, Second Séminaire sur la recherche biographique en éducation « Référentiels interprétatifs et modèles d'analyse », le 3 Mars 2012

⁸ Desroche R. (1978, 1991)

⁹ Dubet F. (2002)

¹⁰ Dejours C. (2011) p.78

évaluateurs eux-mêmes. L'évaluation du raccrochage doit s'envisager comme une évaluation critique, c'est à dire une évaluation qui ne cesse de penser ses propres présupposés et ses finalités en dialoguant avec le sujet en travail biographique. Les évaluateurs doivent être attentifs aux effets heuristiques de l'évaluation du raccrochage qui interroge nécessairement l'institution scolaire en évitant de réduire l'évaluation du phénomène à une analyse normative préétablie.

Bibliographie :

- Ardoino, J. (1976). Préface du livre de Morin, M. *L'imaginaire dans l'éducation permanente : analyse du discours des formateurs*. Paris : Bordas - Gauthier-Villars.
- Bernard P.-Y. (2011). *Le décrochage scolaire*. Paris : PUF, coll. « Que sais-je ? »
- Boutinet, J. P. « L'espace contradictoire des conduites à projet : entre le projet d'orientation du jeune et le parcours atypique de l'adulte », *L'orientation scolaire et professionnelle* [En ligne], 36/1 | 2007, mis en ligne le 05 mars 2010, Consulté le 03 mars 2012. URL : <http://osp.revues.org/index1259.html> ; DOI : 10.4000/osp.1259
- De Gauléjac, V. (2008). Parcours, trajectoires, histoires, récits ? *Revue Enfance et Psy* 1/2008, pp. 114-121
- Dejours, C. (2011). *L'évaluation du travail à l'épreuve du réel-Critique des fondements de l'évaluation*. Paris : INRA éditions.
- Delory-Momberger, C. (2003). *Biographie et éducation. Figures de l'individu-projet*. Paris : Anthropos.
- Delory-Momberger, C. (2009). *Le condition biographique : essai sur le récit de soi dans la modernité avancée*. Paris : Téraèdre.
- Dubet, F. (2002). *Le déclin de l'institution*. Paris : Le Seuil.
- Gerard, F. - M. (2002) . "L'indispensable subjectivité de l'évaluation", *Antipodes* n° 156, avril 2002, 26-34.
- Miller, J.-A., Milner, J.-C. (2010). *Voulez-vous être évalué ?* Paris : Grasset.
- Monceau, G. (2001) De la classification des individus à celle de leurs devenirs dans l'institution scolaire *VEI Enjeux*, n°126, septembre 2001, pp. 187-198
- Perrenoud, P. (1989) Vers une sociologie de l'évaluation In *Bulletin de l'Association des enseignants et chercheurs en éducation* (Paris), novembre 1989, n° 6, pp. 19-31.
- Ricoeur, P. (1983-1985). *Temps et récit*. 3 tomes. Paris : Seuil.
- Sigaut, F. (1990). Folie, réel et technologie. *Techniques et culture*, 15, pp.167-179